

Image not found or type unknown



## appelle de fond apres que les compte ont ete approuvés

Par **pierre PATRICK**, le **27/01/2009** à **17:42**

un syndic peut il demander par simple courrier un rectificatif d'appelle de fonds apres que les compte sont approuvés et q'un quittus a ete donnees sur des feuille de comptes ou n'apparaisaient pas les sommes demandées